

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Solde de 13% affecté à l'établissement de formation technologique et professionnelle
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage au Lycée Polyvalent Ambroise Croizat de Moutiers ? :

- Compléter le bordereau de versement ci-dessous.
- Effectuer votre versement par chèque ou virement
- Nous vous envoyons le reçu libératoire dès réception des fonds

RENSEIGNEMENTS

Votre entreprise :

Etablissement bénéficiaire :

LYCEE POLYVALENT AMBROISE CROIZAT
244 AVENUE DE LA LIBERATION - BP 201
73604 MOUTIERS CEDEX

Siren/Siret: _____

Contact de l'entreprise :

Nom : _____

Prénom : _____

Tel : _____

Email : _____

Votre masse salariale 2021 :€

X 0,68 % =€

Solde Ecole de 13 % TA 2022 :€

Subvention en Matériel déductible€ Bonus Alternant déductible:.....€

Montant de votre versement :€ **Code UAI de l'école :** 0730029K

Au profit du LYCEE POLYVALENT AMBROISE CROIZAT

Mode de règlement :

• Virement **IBAN**

BIC

Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement

• Chèque **N° :**

*A l'ordre de : **Lycée Polyvalent AMBROISE CROIZAT***